

Prodroner

ECOLE DE PILOTAGE DE DRONE

Formation de Mise à Jour réglementaire

Contenu détaillé de la formation

Durée : 2 jours en présentiel, 60h en e-learning

04.65.84.00.36 

contact@prodroner.fr 

www.prodroner.fr

N° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 84420294542

Objectifs pédagogiques

Mise à jour et approfondissement des connaissances du cadre réglementaire européen, scénarios ouverts A1/A2/A3 et spécifiques STS01/STS02

Perfectionnement au pilotage sur drones normés et procédures de sécurités spécifiques

Révision et actualisation des démarches administratives avant chaque vol

Public visé

- Télépilotes professionnels souhaitant actualiser leurs connaissances et compétences face aux évolutions réglementaires
- Télépilotes souhaitant obtenir les diplômes européens A1/A3, BAPD et CATS
- Télépilotes souhaitant obtenir leur attestation pratique obligatoire pour les scénarios A2/STS01/STS02

Références

- Centre de formation certifié Qualiopi dans la catégorie d'action : actions de formation
- Reconnu organisme de formation de qualité par France Travail
- Référencement dans le réseau Carif-Oref, et au catalogue du Datadock
- Finançable par les organismes d'aide à la formation (OPCO : Agefiph, Atlas, FAFCIEC, AFDAS, etc.) et par France Travail (AIF)



Formation en présentiel

2 jours en présentiel rythmés par l'alternance de sessions théoriques et de sessions pratiques

Le déroulé des journées peut être modifié en fonction de la météo et de l'avancement du programme de formation. Un temps d'échange avec le formateur est réservé en fin de journée pour les sujets sur lesquels les élèves rencontreraient des difficultés.

- Mise à jour réglementaire : Analyse des dernières évolutions de la législation européenne applicable au télépilotage professionnel, et des scénarios de vols en catégorie ouverte et spécifique
- Pratique : Sessions de vol et démonstrations avec du matériel de dernière génération conforme aux normes en vigueur, et procédures de sécurité des scénarios spécifiques
- Maîtrise des procédures administratives : Récapitulatif détaillé des démarches à effectuer avant chaque mission de vol
- Préparation aux certifications : Accompagnement théorique pour le BAPD (Brevet d'Aptitude au Pilotage de Drone) et le CATS (Certificat d'Aptitude Théorique Spécifique)

Révisions en e-learning

Accès à notre plateforme de révisions en e-learning à la suite du présentiel, ou dès la validation de votre inscription

- Préparation aux examens des scénarios ouverts (A1/A3, BAPD)
- Préparation au CATS (Certificat d'Aptitude Théorique Spécifique) avec des modules dédiés pour les scénarios STS01/STS02
- Contenu pédagogique : Réglementation générale, Réglementation spécifique aux aéronefs télépilotes, Connaissances générales des aéronefs télépilotes, Instrumentation, Performance et suivi du vol, Performance humaine, Météorologie, Navigation, Radionavigation, Procédures opérationnelles, Mécanique du vol, Alphabet international, Communications, Lexique et abréviations.

Equipements et moyens pédagogiques

- La formation en présentiel s'articule autour de phases théoriques qui sont ensuite exploitées lors de cas pratiques
- La formation et le suivi sera assurée par un formateur professionnel salarié, télépilote de drone en activité, spécialiste technique et pédagogique
- Remise d'un support de formation papier
- L'organisation de la journée ainsi que de l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur
- Salles de cours, et espaces d'entraînement sur place pour les vols en extérieur
- Quadricoptères d'entraînement au pilotage légers, et quadricoptères professionnels normés
- Interface de gestion de vols automatisés portable et radiocommandes
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation
- Plateforme d'e-learning asynchrone (cours, QCM, examens blancs) pour la préparation au diplôme théorique, avec suivi, assistance technique et pédagogique des formateurs à distance

Tarifs

Formation Mise à Jour réglementation européenne 1 240 €

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts

Prérequis et adaptation au public

Avoir 16 ans révolu, savoir lire, écrire et parler le français. Cette formation n'est accessible qu'aux pilotes ayant déjà une attestation de formation pratique de télépilotage professionnel, ou ayant réalisé l'autoformation pratique à l'époque du théorique ULM. Un justificatif est demandé avant toute inscription, nous contacter pour plus d'informations.

Déroulé de la formation

- 16 heures de pratique en présentiel (2 jours consécutifs 9h/18h), 60 heures en e-learning
- Evaluation en présentiel par des exercices et mises en situation pratique (75 % de bonnes réponses en moyenne nécessaire pour la validation de l'évaluation).
- Evaluation de l'e-learning par la réussite de l'examen théorique auprès de la DGAC.

Facturation

30 % d'acompte (372 €) lors de la confirmation de la réservation, paiement du restant dû à terme de la formation. Possibilité de régler en 3 fois sans frais.

Délais d'accès

À partir de 3 semaines si financement, sinon possible sous 48h

Informations pratiques

Lieux de formation :

16 centres de formation répartis en région Rhône-Alpes, dans le Sud-Est et le Grand Est

Le lieu de formation peut varier en fonction de la disponibilité des salles (+/- 20 km), et sera confirmé par mail une semaine avant l'entrée en formation.

Le lieu de formation est adapté aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le référent handicap (Gautier VELTRI) le cas échéant.

Contact inscription :

Gautier Veltri
SAS GAUVEL (Prodroner, Prodigio)
Instructeur télépilote
Responsable formation

49 rue Charles de Gaulle
Créa Cowork
42000 Saint-Étienne
[+33 \(0\)4 65 84 00 36](tel:+330465840036)
contact@prodroner.fr
www.prodroner.fr

